

Chastre, le 19 juin 2007

Conformément à l'article L.1122-13, § 1er du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de convoquer

M

pour la première fois à la séance du Conseil communal qui aura lieu **le 29 juin 2007 à 19 heures** à la Maison communale, 71 avenue du Castillon à 1450 Chastre.

ORDRE DU JOUR

SEANCE PUBLIQUE

1. Procès-verbal de la séance du 30 mai 2007 : approbation (vote)
2. Déclaration de politique générale : approbation (vote)
3. Rapport annuel accompagnant le budget de l'exercice 2007 (Information)
4. Taxes et redevances pour les exercices 2007 et suivants : arrêts (votes)
5. Budget communal pour l'exercice 2007 : arrêt (vote)
6. Dépenses inférieures ou égales à 12.500 euros : fixation du mode de passation de marché : décisions (vote)
7. Urbanisme : permis de lotir GENDARME : cession à la Commune d'une bande de terrain après aménagement : décision (vote)
8. Plan triennal 2007-2009 : liste des travaux d'égouttage : approbation (vote)
9. Cultes :
 - a) Compte 2006 de la Fabrique d'église de Noirmont : avis (vote)
 - b) Compte 2006 de la Fabrique d'église de Villeroux : avis (vote)

HUIS CLOS

10. Enseignement :
 - a) Désignation : ratification (vote)
 - b) Directeur(trice) d'Ecole : désignation : ratification (vote)
11. C.C.A.T.M. : élection des membres effectifs et suppléants et du Président : décision (vote)

Le Secrétaire communal,

Y. CHARLIER

Par ordonnance :



Le Bourgmestre,

C. JOSSART